AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Alice B. McCloskey, autrement Slater.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 53,155—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James A. Donnelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
26 fev—26—mars 2 7

Succession de James G. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5 ,800 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Webster Belden, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25fév—25- mars 1 6

Succession de Mme A. E. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 982—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. Webster Belden et H. F. Belden, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
25 fév—25—mars 1 6

Succession de Mme Louise Patin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,290—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Palfrey, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
25 fév—25—mars 1 6

Succession de Mme Noemie M. H. Ogden, femme décédée de Frank D. Ogden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,745—Division D.—Attendu que Frank D. Ogden a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Noemie M. H. Ogden, femme de Frank D. Ogden, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
19fév—19 23 28

AVIS AUX CREANCIERS.

Jennie Foster, femme décédée de Jos W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,740—Division B— Attendu que Jos W. Mason a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jennie Foster, femme décédée de Jos W. Mason, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
23 fev—23 27—mars 4

Jacob Bernstein vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,070—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert J. Marion, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
22 fév — 22 26 — mars 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,742—Cour Civile de District, Division E—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg., en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétititionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 fév—24—mars 9 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 754. Cour Civile de District, Division D.—Geo. M. et M. N. Bandich vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires George M. et Michael N. Bandich soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public en son bureau dans le Hennen Building, en cette ville, le 9ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues et que John L. Byrne soit appointé et assermenté comme syndic provisoire des insolvables en fournissant caution en la somme de deux cents dollars.
Nouvelle Orléans, 16 février 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
17fév—17 26—mars 9

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Morris Barnett vs ses Créanciers—No 55,721—Cour Civile de District, Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Morris Barnett, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant William O Hart, Esq. notaire public, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI le 21ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourrai et leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Leon Valsin Guillotte soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 février 1898.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge,
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 fév— 16—mars—2 17

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois d'octobre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
18 fév—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

CAPITALISTES, SPECULATEURS,

PERSONNES CHERCHANT

Un placement UNE RESIDENCE.

Une Occasion pour un placement avantageux.

BATISSE EN BRIQUES, —A— QUATRE ETAGES

Imposante et bien Construite.

Connue par le nouveau numéro Municipal,

316 RUE DU CAMP,

dans l'ilet borné par les rues Camp, Bank Alley, Gravier et Natchez.

DANS LE VÉRITABLE ARTÈRE DU CENTRE DES AFFAIRES —ET—

Adjacent aux Premières Corporations, Banques, Compagnies d'Assurances, Affaires Commerciales et tous les Bureaux des Journaux.

Une résidence en briques à deux étages, **DE CHOIX.**

Connue comme le nouveau numéro municipale

1141 RUE PRYTANEE,

ET FORMANT L'ENCOIGNURE DE LA RUE CLIO.

IMMEDIATEMENT ET EN PLEINE VUE DE CETTE PROPRIETE SONT L'EGLISE ST PAUL ET LA PLACE MARGARET.

CETTE

Bâtisse en briques à trois étages

SODIDE ET BIEN BATIE,

Connue comme le nouveau numéro municipal

917 RUE MAGASINS

—DANS L'ILET—

Borné par les rues Camp, St-Joseph et Delord, ou l'avenue Howard.

Une location commandant, attractive, substantielle, désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la

Succession d'Alice B. McCloskey (autrement Slator).

No 53,155—Cour Civile de District— Div. A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et d'après un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 21 février 1898 et rendu dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, sera vendue à l'encan public—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Camp, l'allée Bank, la rue Gravier et l'allée Natchez, désigné par le No 11 sur un plan dressé par C. F. Zimple, le 21 janvier 1835, et déposé en l'étude de Wm. Christy, ancien notaire, et aussi désigné par la lettre A sur un croquis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 15 janvier, 1880, lequel lot mesure 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur 70 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété qui a été acquise par ledit dessendant par achat de Delord Burthe et als, le 30 avril 1889, par acte passé pardevant E. Bouny, notaire public, et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 113, folio 190.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages connu par le nouveau numéro municipal 316 rue du Camp; très bien situé pour occupation ou placement, et méritant l'attention sérieuse du capitaliste et du marchand.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, St-Joseph, Camp et Delord, et désigné comme lot No 6 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté 19 janvier 1839, lequel lot mesure 25 pieds de face à la rue Magasins sur 110 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par le lot No 5 et de l'autre côté par la propriété maintenant et anciennement appartenant à John A. Marbin, et acquis par lesdits descendants par achat de Mme F. Lictenstein, par acte pardevant A Ingraham, ancien notaire, daté du 8 juillet 1884, enregistré au bureau des hypothèques, livre 114 folio 518.

Les améliorations qui s'y trouvent représentent une solide résidence en briques à deux étages connue comme le nouveau No municipal 917 rue Magasins, entre les rues St Joseph et Delord ou avenue Howard, contenant doubles salons, vestibule, salle à manger, cuisine, neuf appartements à coucher, cour en pierres plates et grande citerne; très accessible au centre des affaires.

3 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St. Charles, Calliopé et Clio, formant le coin de Prytannée et Clio, et mesure 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée, par 120 pieds de profondeur, acquise par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam le 9 février 1880 pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, bureau des hypothèques, livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages d'une grande valeur, connue comme le nouveau No municipal 1141 rue Prytanée, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant des salons spacieux, salle à manger, cuisine au rez de chaussée, neuf très grandes chambres à coucher au second étage, ensemble avec cabinets, chambre à bain, citernes, en face de la place Marguerite, de l'Eglise St Paul; accessible à toutes les ligues de chars électriques.

Les placements de valeur ci-dessus sont dignes d'attirer l'attention de ceux qui veulent placer leur argent.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent par an de la date de la vente, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles Rosen, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
26fév—26 27—mar 5 13 20 24 27 28 29 30 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 58,920.

A. P. AGNELLY vs SES CREANCIERS.

Bon Emplacement de Commerce, Enc. des rues Lapeyrouse et Dupré, Nos 1600-1602. COTTAGE SIMPLE, Rue Dupré. COTTAGE DOUBLE, Nos 1612-1614 rue Dupré,

POUR ETRE VENDUS A L'ENCAN,

Mardi, 29 Mars, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionné, le dit ordre daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'heure et place mentionnés, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré. Le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan par L. J. F. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1896 et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire public de cette ville. Le dit lot No 1 mesure trente pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse par cent douze pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur et formant le coin des rues Lapeyrouse et Dupré

2. Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté, avec les dépendances, etc., le dit lot 2 adjoint lot 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

3. Lot 3, dans le même ilet, adjoignant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

4. Sept lots de terre, et toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Parish, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots Nos 20 à 26 dans l'ilet No 1576; les dits lots mesurant 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra payer pour l'acte de vente pardevant L. C. Quintero, Esq., notaire public, et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse BAYNE & ONORATO, Propriétés foncières, Hypothèques, placement 824 rue Commune.
25 fév—25 26 27—mars 8 15 22 27 28 29.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE GRANDE OPPORTUNITÉ

D'ACQUÉRIR QUELQUE

BIJOUTERIE

Des plus grandioses et des plus coûteuses

Qui ait jamais été offerte à l'enchère publique.

Argenterie antique et rare.

Bracelets Diamant (Studded).

Grande Epinglette (Sunburst).

Boucles d'oreilles Diamant.

CAFÉ, THÉ ET CUILLERS COUTEAUX, FOURCHETTES, ET NOMBRE D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR ANTIQUE.

LE JEUDI, 10 MARS,

A 10:30 A. M.

—A LA— BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, NOS 629 ET 631 RUE COMMUNE.

Dans l'affaire de la

SUCCESSION DE ALICE B. M CLOSKEY, (AUTREMENT) SLATOR.

No 53,155 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale— conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 21 février 1898, il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 10 mars 1898, à 10:30 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, les articles ci-après décrits, à savoir

1 service à thé en argent (comprenant 5 pièces), 1 Bracelet en or monté en diamants, 1 Epinglette (Sunburst), 1 paire de Boucles d'oreille en diamants, 1 Bracelet en or monté en diamants, 1 plateau antique en métal solide, Cuillers, Couteaux, Fourchettes de valeur, etc., d'après l'inventaire enregistré au bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
24 fév—24 27—mars 3 6 10

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1753 rue Philip entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanee et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci dessus intituée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1891.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

La Ligne la plus courte Et le meilleur service à St-Louis, Louisville Et Chicago.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants sans limites ni réserve.

Succession de Kate Lewis,

No 54,261.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 mars 1898, à la Bourse No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus haut enchérisseur.

Une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamant.

Conditions—Comptant sur les lieux.
24 fév — 24 25 26 27 — mars 6 7 8

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

Améliorées et Vacantes

Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine—Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthelemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulagnet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un Jugement rendu le 7 fevrier 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne latrine, hydrant etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 163 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits latrines etc.

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 156 sur un plan dressé par L. H. Pilie, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 155 d'après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant au pied américain 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville: le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide J. Spear, encanteur. — Bureau 813, rue Commune, — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O. Czaminski, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres citerne, hydrant, latrine, etc, connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9fév—9 16 23—mars 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898 il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre-vingt-sept ($2,187 00) dollars, avec intérêt de 8 peur cent par an à partir du 18 juin 1891; rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet contre Frank E. Levis pour trois cent trente-deux 85|100 ($332 85|100) dollars garanti par un billet de A. Malbrough, de Thibodaux, pour $336 37|100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00|100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson), 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2o Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 832 bornée par les rues Cleveland, St-Patrick, Palmyra, et Bernadotte, mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 63 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St-Patrick, toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente — Un tiers comptant et la balance s'il y en a, en un ou deux ans avec billets garantis par liens de vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Wm Morgan Guthrey, Esq., notaire.
13 fév— 13 20 27 — Mars 6 13 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon,

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° L'élégant cottage résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc, contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° La superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrits comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc. dans le sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cuve, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisee, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrites Nos 12,13,14,15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat de Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normam et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre aditionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 681 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig N. P., aux frais de l'acquéreur.
16 fév16 17 18 20 22 25-mars 5 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de l'Independent Oil Co., Ltd.

No 48,974, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et signé le 10 février 1898 et à moi adressé, je procèderai a vendre, le SAMEDI 26 février 1898, à 11 h. A. M. à la salle d'encan Nos 54 et 56, rue Baronne

Un lot de meuble de bureau dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
16 fév — 16 20 26

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS.

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie—Louis A. Richards Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 15 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A lequel dit ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly, No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borne par les rues MANDEVILLE, ROYALE, DAUPHINE et ESPAGNE, mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de (60) soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMÉLIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ DE-CHAUSSÉE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE. SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISÉE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES, IL Y A UNE ENTRÉE POUR VOITURE ET UNE ECURIE DEUX CITERNES, ETC., BANQUETTE ET COUR PAVÉES. Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc.

Cette propriété est bien située dans le propre centre de la partie des résidences et des affaires du 8me ward et rapportera facilement un revenu d'environ $300 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques, etc., s'y trouvent.

CONDITIONS—COMPTANT. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F. MEUNIER, NOTAIRE, AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.
12 fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er MARS.

Propriété de choix dans le Troisième District, 8me Ward.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

Maisons doubles et simples et neuf (9) lots de terre,

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B lequel dit ordre porte la date du 21 janvier 1898, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Maison simple, No 1024 rue Marigny.** Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Remparts et St Claude, sur un plan fait par A. Castaing, et mesurant, en mesure américaine, (32) trente deux pieds de face à la rue Marigny sur (107) cent sept pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule et quatre chambres, hangar, deux citernes et étable, entrée de voiture sur le côté du lot, trottoir en briques; seulement à un demi ilet du dépôt du chemin de fer Shell Beach; ligne double de chars, etc., etc.

2° **La maison double Nos 2301 et 2303 rue St-Claude.** Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par l'avenue St Claude Mandeville, Marais et Espagne, désigné par le No 2; le dit lot formant l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville et mesure (30) trente pieds (6) pouces et (6) six lignes de face à l'avenue St-Claude sur (90) quatre-vingt dix pieds (7) sept pouces et (2) deux lignes de profondeur et de face à la rue Mandeville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un joli cottage double en bois, ardoisé, ayant quatre chambres, hangars, citerne, etc., de chaque côté, cour et trottoirs pavés. La bâtisse a une façade moderne et est bien et substantiellement bâtie et forme l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville.

3° (9) **Neuf lots de terre** situés dans le même district, désignés par les numéros 2 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et l'ilet No 917, ancien numéro (96) borné par les rues Espagne, Célestine et Joséphine et l'avenue St Roch (anciennement rue Washington) lesquels dits lots mesurant chacun (32) Trente-deux pieds de face à la rue Espagne (32) Trente-deux pieds de face à la Place Indépendance par (138) cent trente huit pieds. (6) six pouces de profondeur lot No10 formant l'encoignure des rues Célestine et Espagne.

Termes et conditions.— Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, la moitié ou plus, ou le tout comptant la balance à un ou deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et liens du vendeur et clauses usuelles de sécurité, et pour la propriété troisièmement décrite les termes sont comptants. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1898 en plus et au dela de leurs enchères et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 jan—29 30—fev—6 13 20 27 28 mars—1

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille").
1er sept—1 an—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District.

Connue comme le No 1640 rue Arabella coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St-Denis, le dit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.
26fev—26—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 1818 rue Claiborne, entre les rues St-Antoine et Bourbon.

People's Homestead Association vs Charles Du Quesnay Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,650—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No Municipal 636, bornée par les rues Claiborne, St Antoine, Bourbon et Robertson. Ladite portion de terre commence à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Bourbon et mesure cinquante pieds six pouces de face à la rue Claiborne par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan particulier annexé à un acte passé pardevant M. T Ducros, notaire le 24 mars 1894 ladite portion de terre est composée des lots "A" et "B" les deux figurant sur un plan annexé à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire le 5 mars 1870 et les dits lots "A" et "B" sont des subdivisions des lots 17 18 et 19 figurant tous les trois sur un plan fait par Louis P. Pilie et déposé dans le bureau de Felix Percy ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats, pour les plaignants.
26 fev—26—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de meubles de maison de valeur, etc.

M. et Mme Walter G Salaun vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,038—En vertu d'un writ de fieri facias contre Ernest Guesnon, défendeur en règle, et en faveur de Theo Cotonio, agent, plaignant en règle, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux et après désignés VENDREDI, le 4 mars 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un grand assortiment de meubles de maison, mobilier, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ
Shérif civil de la Paroisse d'Orleans.
21fév—21 22 25 28—mars 4

Nouvelle-Orleans, le 26 fevrier 1898.

La Ville de la Nouvelle-Orléans versus les Débiteurs Délinquants de taxes à la Ville de la Nouvelle-Orléans sur Propriétés Personnelles.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, aux places de saisie ci-après désignées, commençant à 11 heures A. M., MERCREDI, le 9 mars 1898, sur les lieux premièrement spécifiés et ajournant de place en place dans l'ordre énuméré et de jour en jour consécutivement jusqu'à ce que toutes lesdites ventes soient terminées, les propriétés personnelles ci-après décrites dans le but de forcer la perception des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1897, et les années précédentes, avec intérêt de la date à laquelle lesdites taxes sont devenues délinquantes et tous les dépens, à savoir

Sur les lieux No 1112 rue Dryades entre les rues Calliope et Clio pour forcer la collection des taxes pour les années 1897, 1896 et 1895 assessés à P J McMAHON.

A savoir: Taxes de 1897 se montant à quarante-huit dollars $48 00

Taxes de 1896 se montant à quarante-huit dollars...............$48 00

Taxes de 1895 balance se montant à vingt quatre dollars 50 cents...............$24 50

LES ANIMAUX VEHICULES, CONTENUS DANS LES DITS LIEUX.

Sur les lieux No 1577 Tchoupitoulas pour forcer la collection des taxes pour l'année 1897 assessé à JAMES MURPHY se montant à soixante-douze dollars...............$72 00

LES ANIMAUX ET VEHICULES CONTENUS DANS LES DITS LIEUX.

Sur les lieux Nos 1115 à 1121 rue Peter, pour forcer la collection des taxes pour l'année 1897, assessé à J. Vaccaro se montant à quarante-sept dollars...............$47 00

LES ANIMAUX, VEHICULES ET MARCHANDISES CONTENUS DANS LE DIT LOCAL.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de ladite propriété que me désignera le débiteur de taxes, et dans le cas ou ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de ladite propriété à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur.

La vente se fera sans estimation, et la propriété vendue sera immédiatement délivrée à l'acquéreur.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats Unis.
GEO. B. PENROSE, Trésorier.
26 fév—26—mars 2 5 9

Succession de Drew Augustus Outlaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 55,757—Division A—Attendu que Mme Annie Ellsberry, veuve de Drew Augustus Outlaw, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Drew Augustus Outlaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
24 fév—24 28—mars 5